ASSOCIATION DES CADRES DES COLLÈGES DU QUÉBEC

SESSION DE PERFECTIONNEMENT
À L'INTENTION DES DIRECTIONS ADJOINTES DES ÉTUDES

ESTRIMONT

7 OCTOBRE (EN SOIRÉE), 8 ET 9 OCTOBRE 2015

GARDER LE CAP EN ZONE DE TURBULENCES!

L'importance d'assurer son développement professionnel et la pertinence d'échanger avec des collègues à propos de sujets liés à nos défis de gestion prennent un sens particulièrement crucial en période de turbulences. À cet égard, conscient du contexte actuel pour le moins complexe, le comité organisateur de ce 32e rendez-vous des DAÉ vous convie à une session qui se veut branchée sur les besoins organisationnels engendrés par les changements en cours dans plusieurs institutions, en tenant compte par ailleurs des différents champs d'activité plus spécifiques assumés par les participants. En effet, jumelant des conférences en grand groupe, des ateliers et des périodes d'échanges et d'information pour les cadres de l'organisation scolaire (CAOS), ainsi que pour les directions adjointes rattachées aux programmes, au développement pédagogique et à la réussite, la programmation concoctée privilégie un traitement réaliste, mais constructif. Nul doute, un évènement à ne pas manquer!

COMITÉ ORGANISATEUR

Fatma Benslafa, cégep du Vieux Montréal

Jacques Brosseau, cégep de Sainte-Foy

Mélanie Cormier, ACCQ

Éric Gagné, cégep de Sherbrooke

Sylvain Gallagher, collège de Maisonneuve

Benoît Léonard, cégep de Saint-Jérôme

PROGRAMMATION

MERCREDI 7 OCTOBRE 2015

19 H — **SOUPER D'ACCUEIL**

JEUDI 8 OCTOBRE 2015

9 H — **INSCRIPTION**

9 H 30 — **MOT DE BIENVENUE**

9 H 45 — **CONFÉRENCE D'OUVERTURE**

INFLUENCER LES PERSONNES DANS LE CHANGEMENT : POSITIONNEMENT ET STRATÉGIES

***Pierre Lainey**, MBA, Adm.A., CMC, CRHA, est maître d'enseignement en management à HEC Montréal où il enseigne les habiletés politiques, le leadership organisationnel, la gestion et le leadership du changement. M. Lainey a oeuvré pendant vingt-cinq ans comme consultant, particulièrement en changement et en développement organisationnel. Ses mandats l'ont amené à travailler dans des organisations publiques et privées au Québec, en Ontario et aux États-Unis. Il enseigne la consultation à l'École des sciences de la gestion à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) ainsi qu'à l'École nationale d'administration publique (campus de Montréal et de Québec). Psychologue de formation, M. Lainey détient une maîtrise en administration des affaires (MBA) et détient la certification de l'Association canadienne des conseillers en management (CMC). Durant ses études doctorales (au Québec et en Angleterre), il s'est intéressé à l'exercice de l'influence dans les grandes organisations publiques. Il a également publié quatre ouvrages, le plus récent sur la psychologie de la décision en 2013, le second sur les habiletés politiques en 2012, le troisième sur la supervision en 2009 et le dernier sur l'exercice du leadership en 2008.*

Questions abordées :

- Pourquoi les changements stimulent-ils les jeux de pouvoir?
- Comment cartographier la position des personnes qui, dans le changement, s'investissent dans des jeux de pouvoir?
- Quelle est la dynamique des jeux de pouvoir dans des situations de changement?
- Quelles sont les stratégies d'influence que l'agent de changement peut utiliser pour réguler les jeux de pouvoir dont il est témoin et auxquels il peut participer?

Démarche :

Pendant l'activité, le formateur fera usage de télévoteurs. Les participants seront par ailleurs invités à compléter un questionnaire électronique avant la conférence. De la documentation électronique sera aussi rendue disponible aux participants.

Objectifs :

Au terme de cette activité, les participants :

- seront en mesure de décoder les jeux de pouvoir en situation de changement;
- pourront cartographier les jeux de pouvoir au sein de leur organisation;
- comprendront les dynamiques sous-jacentes aux jeux de pouvoir dans un contexte de changement;
- seront capables d'influencer ces dynamiques en utilisant les tactiques d'influence appropriées.

10 H 30 — **PAUSE**

10 H 45 — **REPRISE DE LA CONFÉRENCE**

11 H 30 — **DÎNER COLLECTIF**

13 H — **ATELIERS-CONFÉRENCES AU CHOIX —** Indiquer votre choix parmi les deux sujets (A ou B) lors de votre inscription en ligne

A) LE SYNDROME DU SURVIVANT : LE PRÉVENIR, LE GÉRER

***Jean-François Ouellet,** CRHA, est consultant en développement organisationnel, Conscience RH et détenteur d'une maîtrise en gestion des ressources humaines et d'un baccalauréat en relations industrielles. M. Ouellet possède 18 années d'expérience dans le domaine de la consultation en gestion des ressources humaines et en développement organisationnel. À titre de consultant, il est intervenu dans plusieurs organisations publiques et privées et il enseigne dans plusieurs universités.*

Lors de processus de rationalisation des effectifs, il y a rupture du contrat psychologique traditionnel. Ce contrat est un engagement moral où l'employeur, en échange de la loyauté des employés, leur garantit une sécurité d'emploi. Ce bris de contrat peut avoir des effets néfastes à long terme sur le climat, la motivation et la performance des employés. L'organisation risque d'être confrontée au syndrome du survivant. Ce « syndrome » est un ensemble de symptômes qui peuvent affecter les employés restés en poste à la suite d'une rationalisation. Il s'observe à plusieurs signes tels que : colère, culpabilité, sentiment d'injustice, méfiance envers la direction, démotivation, surcharge de travail, baisse de productivité, cynisme, épuisement et augmentation des départs chez les employés compétents. La rationalisation des effectifs peut générer des coûts imprévus. Les coûts les plus importants sont associés à la baisse de productivité, l'épuisement relié à la surcharge de travail, la perte de compétences et de mémoire organisationnelle et le remplacement des employés compétents qui quitteront éventuellement l'organisation.

Objectifs de l'atelier :

- Développer la capacité des participants à prévenir, détecter et gérer les symptômes associés au syndrome du survivant.

- Outiller les participants afin qu'ils puissent gérer adéquatement ce phénomène au sein de leur direction.
- Outiller les participants afin qu'ils puissent supporter les employés en poste dans leur processus de deuil.
- Sensibiliser les participants à l'importance de leur rôle de mobilisation afin qu'ils puissent communiquer une vision claire, lucide et inspirante de l'avenir.

B) Les accommodements raisonnables en milieu collégial

***Brigitte Gauthier-Perron**, directrice adjointe des études, collège Ahuntsic*

Des balises existent-elles dans nos organisations? Pourquoi harmoniser les pratiques concernant l'application des accommodements raisonnables? Quelles sont nos obligations légales? Y a-t-il une réelle différence entre l'accommodement raisonnable et l'ajustement concerté? Lors de cette présentation, nous tenterons de faire le point sur ces questions sensibles pour lesquelles le personnel enseignant, tout comme le personnel de direction, souhaitent des réponses. La présentation succincte des résultats d'une enquête menée en 2013 donnera un aperçu des demandes les plus fréquentes.

Cet atelier sera accompagné d'exemples concrets de demandes d'accommodement et des décisions qui en ont découlé. Le participant sera ainsi à même de mieux apprécier les enjeux entourant la prise de décision. Au final, des outils d'aide à la décision seront présentés, lesquels, une fois adaptés aux réalités institutionnelles de chacun, viendront aider, nous l'espérons, les personnes devant traiter une demande d'accommodement leur étant adressée.

14 h 45 **Pause**

15 h **Conférence**

Le pilotage du changement…

***Pierre Collerette** est professeur honoraire en gestion à l'Université du Québec en Outaouais, où il a été professeur titulaire de 1980 à 2011. Il y a aussi assumé des fonctions de direction durant plus de 10 ans. Ses recherches et son enseignement sont reliés surtout à la gestion du changement, aux pratiques de gestion efficaces et à l'évolution des organisations dans la conjoncture contemporaine. Il a publié des volumes, des articles et des vidéos sur ces thèmes. Il s'intéresse plus spécialement aux problèmes de gestion de la transition, et il poursuit des travaux de recherche sur le sujet. Il s'intéresse à la question de l'efficacité des écoles depuis 2002. Au cours des dernières années, il s'est aussi penché sur le fonctionnement et la gouvernance des organisations en réseau. Il intervient comme consultant et conférencier au Canada et en Europe.*

L'environnement volatil comme l'énergie dans lequel les gestionnaires naviguent les oblige à composer avec une multiplicité de changements et projets simultanément, couplés à des pressions budgétaires importantes. Comme c'est un phénomène récent en gestion, les pratiques efficaces pour y faire face sont mal connues. C'est d'autant plus préoccupant qu'en général, les taux de succès en gestion du changement sont plutôt faibles. La présentation proposera des pistes pour mieux comprendre les défis des gestionnaires dans ce contexte, ainsi qu'un certain nombre de suggestions pour faciliter les choses.

16 h 45 **Fin des travaux**

19 h **Souper collectif**

VENDREDI 9 OCTOBRE 2015

8 h 30 **Ateliers au choix** — Indiquer votre choix parmi les deux propositions (A ou B) lors de votre inscription en ligne

A) Atelier du CAOS

***Hélène Bailleu**, cégep de Trois-Rivières, **Annie-Claude Banville**, cégep Marie-Victorin, **Philippe Bossé**, cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, **Denis Fournier**, collège Montmorency*

SUJET 1 : BILAN D'UTILISATION DES RESSOURCES

Le collège doit remettre au syndicat un bilan d'utilisation des ressources. Que doit inclure ce bilan? À quel point ce bilan peut-il s'éloigner du projet de répartition? Quelles ressources d'enseignement peuvent y être incluses? Qu'en dit la jurisprudence?

SUJET 2 : GRIEFS ET NÉGOCIATIONS

Table ronde sur l'état de la situation dans les collèges. Discussion sur les enjeux et les demandes syndicales.

B) Atelier du nouveau comité programme, développement pédagogique et réussite

***Lucie Hamel**, cégep de Trois-Rivières, **Pierre Levasseur**, collège Shawinigan, **Mireille Paradis**, collège de Maisonneuve, **Jean-Robert Quevillon**, cégep André-Laurendeau, **Christian Tremblay**, cégep Limoilou*

SUJET 1 : COMMENT ÉVALUEZ-VOUS LES MESURES D'AIDE À LA RÉUSSITE?

Le soutien à la réussite des étudiants est un aspect important de nos activités. Que l'approche favorisée soit centralisée ou décentralisée, la *question qui tue* finit souvent par être : « Est-ce que ça marche? » Comment choisir les projets à soutenir? Comment définir les résultats attendus? Comment s'assurer de fournir les ressources adéquates? Comment différencier « innovation » et « aide à la réussite »?

L'approche de l'aide à la réussite est à la fois très variée et très semblable d'une organisation à l'autre. Nous aimerions pouvoir discuter entre nous de ces différentes questions afin d'améliorer notre capacité d'agir au quotidien au niveau de l'aide à la réussite.

SUJET 2 : COMMENT FAITES-VOUS CHEMINER UN COMITÉ DE PROGRAMME?

Le travail en comité de programme est souvent complexe et délicat! Nous avons tous connu des équipes-programme enthousiastes et fécondes, mais l'efficacité n'est pas toujours au rendez-vous! Comment peut-on surmonter les obstacles rencontrés? Comment favoriser la discussion? La prise de décision? Comment encourager une approche globale du programme? Comment concilier les différences entre le secteur technique et le secteur préuniversitaire? Tout en tenant compte des variations au niveau du mode de fonctionnement des comités de programme, autant à l'intérieur d'un même établissement qu'entre les différentes organisations, nous aimerions pouvoir discuter entre nous de ces différentes questions afin d'améliorer notre capacité d'agir au quotidien au niveau des comités de programme.

C'est une occasion à ne pas manquer de partager directement avec des personnes qui vivent les mêmes problématiques que vous!

9 h 45 **Pause**

10 h **Poursuite des mêmes ateliers**

11 h 45 **Mot de clôture**

12 h **Fin de la session de perfectionnement**

Tarifs *(Ces tarifs incluent la formation et la documentation, le souper du jeudi est offert par l'ACCQ)*

Membre ..... **259 $** plus taxes : 12,95 $ TPS + 25,84 $ TVQ = **297,79 $**
Non-membre ..... **399 $** plus taxes : 19,95 $ TPS + 39,80 $ TVQ = **458,75 $**

Renseignements généraux

ESTRIMONT

44, avenue de l'Auberge, Orford (Québec) J1X 6J3
Téléphone sans frais : **1 800 567-7320**

Nous vous invitons **à lire attentivement toutes les informations** qui se retrouvent sur le formulaire de réservation de l'hôtel en cliquant sur le lien suivant : www.accq.qc.ca/documents/files/Form_reserv_Estrimont_DAÉ_2015-10-07_09.pdf. Tous les détails concernant les forfaits « **UNE NUITÉE** » ou « **DEUX NUITÉES** » s'y retrouvent.

Comme le nombre de chambres est limité, nous vous suggérons **d'effectuer votre réservation dans les meilleurs délais** en télécopiant le formulaire dûment complété directement à l'hôtel au 819 843-2002 (**date limite de réservation : le 7 septembre 2015**). **Veuillez noter qu'il n'y aura aucune possibilité de prolongation de ce délai.**

Inscrivez-vous dès maintenant!
www.accq.qc.ca
L'ACCQ se réserve le droit d'annuler la session de formation advenant un nombre insuffisant d'inscriptions. Les personnes inscrites seront alors remboursées.

Pour des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 877-1500, poste 2105 ou à bgosselin@accq.qc.ca